

Le BAC PRO... Et après ?



Rectorat Nantes
2020—2021

1^{ère} ET TERMINALE de BAC PRO : En route pour le BTS ou pour l'emploi

2 ans pour préparer ses choix post-Bac ! 2 options : Partir travailler ou poursuivre ses études ?



Établissement :

Nom Prénom :

Classe :

Vous êtes engagé dans une formation qui vous prépare à deux grands objectifs :

- ⇒ **Intégrer le marché de l'emploi**
- ⇒ **Poursuivre des études**

En classe de terminale, selon votre projet, vous pourrez vous inscrire sur un des deux modules :

- ◇ **Module « insertion pro »** (préparation à l'emploi, recherche, CV, entretien, lettre etc.)
- ◇ **Module « Poursuite d'études »** (renforcement méthodologique etc.).

Si vous pensez poursuivre vos études, il vous sera

demandé, **dès le mois de janvier de la classe de terminale** de formuler des vœux précis concernant vos souhaits de formations post-bac (sur www.parcoursup.fr).

Pas de temps à perdre, faites avancer votre projet post-bac dès la classe de 1^{ère} !

Vous trouverez dans ce dossier des questions à se poser pour vous aider à faire votre choix. N'hésitez pas à parler de votre orientation avec vos enseignants, votre professeur principal, et le (la) psychologue de l'éducation nationale de votre lycée.

Soyez curieux et enquêtez pour votre avenir !

Pour vous aider, voici des exemples de questions à se poser ...

- Je souhaite poursuivre mes études ou intégrer le monde du travail ?
- Combien d'années d'études suis-je prêt à suivre : un an, 2 ans, 3 ans ?
- Est-ce que je souhaite faire des études en lycée ou en alternance ?
- Quel est le coût des études envisagées ? (coût de l'école, transport, logement ...)
- Suis-je prêt à suivre des études loin de chez moi ?
- Quelles sont les modalités de recrutement pour intégrer une formation postbac ? (Concours ? Dossier ? Nombre de places ? de candidats ? ...)
- Quelles sont les différences entre MC, B.T.S., DUT ?
- Qui peut m'aider dans la recherche d'un emploi ?
- Quelle est la situation de l'emploi dans mon secteur professionnel ?
- Est-ce que les contenus de la formation que je vise correspondent à :
 - Ma spécialité professionnelle ?
 - Mes intérêts ?
 - Mes points forts ? Mon niveau scolaire ?
 - Mes objectifs d'insertion pro ?
- Quel est le niveau d'exigence d'un B.T.S. ?
- Ai-je déjà travaillé mon C.V. et mes lettres de motivation ? Mon projet de formation pour Parcoursup ?



Avant d'aller plus loin, testez vos connaissances sur le Post-Bac Pro !

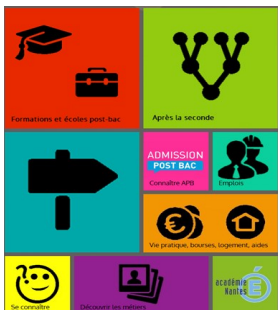
QUIZZ POST-BAC PRO

- Je dois avoir plus de 18 ans pour m'inscrire dans une agence de travail intérimaire
Vrai Faux
- Avec une mention « Bien » ou « Très bien » au Bac, j'aurai une place en B.T.S.
Vrai Faux
- Il est possible de préparer un B.T.S. ou un D.U.T. en apprentissage
Vrai Faux
- Après l'obtention d'un BTS ou d'un D.U.T. il est possible de trouver un emploi
Vrai Faux
- Les écoles spécialisées d'infirmière recrutent sur concours
Vrai Faux
- Je peux faire figurer dans mon C.V., mes activités sportives et/ou artistiques et/ou associatives
Vrai Faux
- On entre en B.T.S. en passant un concours
Vrai Faux
- Pour m'inscrire à Pôle-emploi, je dois avoir déjà travaillé
Vrai Faux

Réponses

- Faux.** Le code du travail autorise le travail à partir de 16 ans, encadré selon des règles protectrices spécifiques. Mais beaucoup d'entreprises et d'agences d'intérim hésitent ou refusent à embaucher des mineurs.
- Vrai.** L'obtention d'une mention « *bien* » ou « *très bien* » autorise une entrée de droit dans un B.T.S. du même secteur que le bac pro. (A condition d'avoir fait des vœux sur le site www.parcoursup.fr)
- Vrai.** De nombreux B.T.S. et certains DUT, licences, masters et diplômes d'ingénieurs peuvent être préparés en alternance.
- Vrai.** B.T.S. et D.U.T. permettent une insertion professionnelle directe, mais sont aussi des tremplins pour poursuivre vers une 3^{ème} année en Licence Professionnelle.
- Faux.** A compter de 2019, elles recrutent toutes sur dossier scolaire, lettre de motivation sur le site Parcoursup.
- Vrai.** Toutes les expériences extra-professionnelles qui ont permis d'acquérir des compétences, des savoir-être, des savoir-faire, des responsabilités doivent être détaillées au même titre que celles acquises lors de stages, de C.D.D. ...
- Faux.** Il faut postuler au cours de l'année de terminale, via la procédure Parcoursup en ligne sur www.parcoursup.fr selon un calendrier très précis. La sélection se fait sur dossier pour les formations sous statut scolaire (les deux 1^{ers} semestres de 1^{ère} et le 1^{er} semestre de terminale).
- Faux.** Toute personne à la recherche d'un emploi (C.D.D., C.D.I., contrat d'apprentissage...) peut bénéficier des services de Pôle-emploi. Pour consulter et postuler à l'ensemble des offres d'emploi du site Internet, vous devez créer votre « profil » sur le site www.pole-emploi.fr rubrique « *espace candidat* »

S'informer, oui, mais où ?



Le S.A.I.O. et les élus lycéens du C.A.V.L. (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) de la mandature 2014 - 2016 vous proposent un portail web "Lycéen Cap Sup"

<http://lyceen-cap-sup.ac-nantes.fr>

Construit avec les lycéens autour de 8 thèmes ("Formations" / "Après la 2^{nde}" / "Parcoursup" / "Emploi" / "Métiers" / "Se connaître" / "Actualités" / "bourses et logements"), ce portail propose en quelques clics une sélection de pages Web utiles pour l'orientation des lycéens.

Pour des infos sur les métiers et formations :
<http://www.terminales2020-2021.fr>
www.onisep.fr

Pour des infos sur l'apprentissage :
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

Pour poser des questions :
www.monorientationligne.fr

Toutes les informations sur les bourses de l'enseignement supérieur sont sur www.messervices.etudiant.gouv.fr : vous pourrez faire votre demande de bourse et de logement étudiant en constituant votre Dossier Social Étudiant (D.S.E.) .



MesServices.etudiant.gouv.fr

Poursuivre ses études ...Du Bac Pro au BTS

Poursuivre ses études après le Bac Pro, oui mais lesquelles ?



Il existe de nombreuses formations dans l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Universités, écoles spécialisées etc.), mais toutes ne sont pas adaptées à une poursuite d'études après un Bac professionnel.

Près de 4 bac pro sur 10 arrêtent les études, 1 sur 10 poursuit des études non supérieures (CAP, BP, MC) et 5 sur 10 s'inscrivent dans l'enseignement supérieur : 34 % en BTS, 7% en licence et 9% en autres formations.

Ainsi, les taux de réussite nous montrent que les bacheliers professionnels **réussissent mieux en BTS (un sur 2 obtient le BTS en 2 ans) qu'à l'université (1 sur 17)**¹.

¹Note d'information du SIES 19.07 avril (2018)

Une place en BTS grâce à une mention au BAC...



Les candidats bacheliers pro **sont admis de droit en B.T.S.**, lorsqu'ils obtiennent leur diplôme avec mention « Bien » ou « Très bien » **ET** lorsque la spécialité du Bac Pro préparé correspond au même champ professionnel que celle du B.T.S. demandé. Pour bénéficier de cette admission de droit, l'élève doit avoir **formulé ce vœu sur le site Parcoursup**. (art. 4 du décret n° 2007-540 du 11/04/07)

De plus, chaque formation de B.T.S. **réserve un pourcentage de places à des candidats titulaires d'un Baccalauréat professionnel du même secteur d'activité.**

« L'expérimentation Bac Pro / B.T.S. » qu'est ce que c'est ?

Votre admission en B.T.S. peut-être favorisée grâce à ce dispositif.



Au second semestre, l'équipe pédagogique et le chef d'établissement émettront un avis sur chacun de vos vœux de BTS, en tenant compte de la proximité entre votre spécialité professionnelle et celle des BTS demandés, de votre niveau scolaire, de votre implication dans votre scolarité.

Un avis favorable déclenchera un accès prioritaire aux B.T.S. choisis, dans la limite d'un nombre de places réservées aux bacheliers professionnels.

Dès la classe de 1^{ère} professionnelle, deux « incontournables » pour mettre toutes les chances de réussite de votre côté !

1) Les fiches diplômes à consulter pour s'informer sur les B.T.S. et B.T.S.A.

Il est important de se renseigner sur le contenu, le programme et objectifs du diplôme que vous préparerez après votre Bac. Pour cela, vous trouverez un grand nombre de réponses et d'informations en consultant les **fiches BTS et BTSA Régionales de la DRONISEP de Nantes**. Vous avez accès à près de 100 fiches diplômes, sur lesquelles vous trouverez pour chaque BTS :

- Le descriptif du diplôme
- Le programme d'enseignement
- Les tableaux des examens
- Les poursuites d'études possibles
- Les lieux de formation



Vous pouvez consulter et télécharger chacune des fiches B.T.S. et B.T.S.A. sur le site de la Dronisep de Nantes :

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Pays-de-la-Loire/Nantes/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Fiches-BTS-et-BTSA-2019>



2) Les portes ouvertes des B.T.S. à faire dès la classe de 1^{ère} !

Entre janvier et mars, les lycées et C.F.A. organisent des « **PORTES OUVERTES** » pour faire découvrir leurs formations. Ces portes ouvertes sont des moments privilégiés pour rencontrer les étudiants et les enseignants de B.T.S.. **A vous de piocher dans les questions suivantes qui vous aideront à connaître votre futur B.T.S..**

Portes-ouvertes : des questions sur le recrutement en B.T.S.

Les éléments de sélection :

- ⇒ Quels sont le (ou les) B.T.S. les mieux adapté(s) à mon Bac professionnel ?
- ⇒ Qui examine les dossiers de candidatures ?
- ⇒ Quels sont les critères retenus dans le dossier de candidature (moyennes, nature des appréciations,...) ?
- ⇒ Est ce que le dossier de candidature comporte un projet de formation motivé ? quels en sont les éléments attendus pour la rédaction : raisons du choix, connaissances sur le B.T.S., son organisation ...) ?

Le B.T.S. et le site www.parcoursup.fr :

- ⇒ Je n'ai pas trouvé votre BTS sur le site Parcoursup, pourquoi ? C'est une formation en contrat de professionnalisation ? Une formation hors contrat ?
- ⇒ Quels documents dois-je fournir pour constituer mon dossier de candidature : bulletins scolaires de première ? de terminale ?, projet de formation motivé, autres documents ?



Des questions sur l'organisation de la formation



A propos des cours et programmes :

- ⇒ En moyenne, quel est le nombre d'heures de cours par semaine en B.T.S. ?
- ⇒ Quelle est la part des cours théoriques et des travaux pratiques ?
- ⇒ Quelles sont les langues vivantes proposées en B.T.S. dans votre établissement ?
- ⇒ Dès la 1^{ère} année de B.T.S., y a-t-il une période de stage en entreprise ? Quelle est sa durée ? Est-il possible d'effectuer son stage à l'étranger ?

Mobilité à l'international

Consultez le programme « **Envolé** » sur le site www.paysdelaloire.fr

A propos de l'accompagnement pédagogique :

- ⇒ Le tutorat ou l'aide aux travaux personnels sont-ils pratiqués en B.T.S. ?
- ⇒ Pour les élèves de Bac Pro, est-il prévu des aménagements de cours, notamment pour les matières G^{ales} ?
- ⇒ Les enseignants aident-ils les étudiants dans leurs recherches de stage en entreprise ?

A propos des modalités de travail :

- ⇒ Les BTS de votre établissement sont-ils tous préparés par la voie scolaire ? Par apprentissage ?
- ⇒ Quelle est la durée moyenne de travail personnel exigée pour réussir dans ce B.T.S. ?

A propos du contrôle des connaissances en B.T.S.

- ⇒ Comment sont évaluées les connaissances en B.T.S. : contrôle continu et/ou examen final ?
- ⇒ Y a-t-il des notes éliminatoires ? Comment sont organisées les épreuves de l'examen final ?
- ⇒ Selon la spécialité de B.T.S. quelles sont les matières évaluées en contrôle continu ou à l'examen final ?

Des questions sur la vie étudiante



A propos du coût de la formation et des aides financières :

- ⇒ La formation de B.T.S. dans votre établissement est-elle payante ? Quel en est le coût ?
- ⇒ L'achat de matériels est-il nécessaire pour suivre la formation ? Quel en est le coût ?
- ⇒ Quelle procédure dois-je suivre pour faire ma demande de bourses ? Quels sont les critères pour l'obtenir ?

A propos du transport et du logement :

- ⇒ L'établissement que je visite est-il bien desservi par les transports en commun ? Est-il loin de la gare ?
- ⇒ L'établissement possède-t-il un internat ? quelles sont les démarches pour faire une demande d'internat ?
- ⇒ Dois-je envisager la recherche d'un logement ? Quels sont les prix moyens d'un loyer pour un studio ?
- ⇒ Existe-t-il un organisme qui aide les futurs étudiants à rechercher un logement ?

Et après le B.T.S. ?

- ⇒ Existe-t-il des poursuites d'études après le B.T.S. ? Si oui lesquelles ?
- ⇒ Quelles sont les fonctions occupées par un titulaire du B.T.S. au sein d'une entreprise ou d'une société ?
- ⇒ En moyenne, au bout de combien de temps trouve-t-on un emploi après la fin du B.T.S. ?
- ⇒ Quel est le salaire moyen d'un jeune embauché titulaire d'un B.T.S. (*selon la spécialité du B.T.S.*) ?

Des outils à votre disposition sur le Web

1. Du Bac Pro au B.T.S. en vidéo : 6 vidéos pour connaître tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le BTS sans jamais oser le demander Pour vous aider à trouver et préparer votre entrée en B.T.S., consultez les témoignages, d'anciens élèves de Bac Pro engagés en B.T.S.

Au programme :

1. Clip « Stop ou encore ? »
2. Clip « C'est quoi un B.T.S. ? »
3. Clip « Blasés ou relancés »
4. Clip « Des solutions alternatives »
5. Clip « Attention à la marche »
6. Clip « Quelle sélection en B.T.S. ? »

Vidéos réalisés par l'Onisep Ile-De-France et le rectorat de Paris :



2. « www.parcoursup.fr » obligatoire pour s'inscrire en B.T.S.

Entre janvier et mars, je dois impérativement m'inscrire sur www.parcoursup.fr et formuler tous mes vœux de poursuite d'études. Avant la date limite de saisie des vœux, je réfléchis à mes choix en tenant compte : **des conseils qui m'ont été donnés / de mes préférences / du contenu des formations envisagées et de leurs débouchés.**

CONSEILS :

- ⇒ **Je dois être sûr(e)** d'avoir saisi toutes les formations que j'envisage pour la rentrée !
- ⇒ Je prends le temps de rédiger pour tous mes vœux un **projet de formation motivé**, je n'hésite pas à me faire aider par mon professeur principal, mon professeur de français, le psychologue de mon lycée ...
- ⇒ Dès que je sélectionne une formation sur PARCOURSUP, je lis attentivement la fiche détaillée qui présentera toutes les caractéristiques de la formation (nombre de places, débouchés, dates portes-ouvertes, attendus de la formation ...).

